

Parution du livre « Comment l'alcool détruit la jeunesse – La responsabilité des lobbies et des politiques »

**UN RÉQUISITOIRE FONDÉ SUR DES PROCÈS D'INTENTION
ET DÉMENTI PAR LES ÉVOLUTIONS ÉPIDÉMIOLOGIQUES RÉCENTES**

Paris, le 13 septembre 2017 – La parution de cet ouvrage, co-signé par l'addictologue Amine Benyamina et la journaliste Marie-Pierre Samitier, redonne une actualité à la thèse selon laquelle les producteurs de boissons alcoolisées cibleraient les adolescents dans leurs actions de communication et favoriseraient délibérément la pratique du *binge drinking*. L'association *Avec Modération !* s'élève contre ces assertions et est prête à en débattre publiquement. Elle s'étonne par ailleurs que les auteurs du livre passent sous silence la diminution très sensible du *binge drinking* en France ces dernières années.

Associer les industriels du tabac aux producteurs de boissons alcoolisées et accuser ces derniers de développer des stratégies marketing ciblant les adolescents pour « *renouveler le cheptel* », selon l'expression des auteurs du livre, relève d'un procès d'intention. Les notions d'usage et d'abus ne s'appliquent pas au tabac, tandis que les boissons alcoolisées sont des produits culturels vers lequel les consommateurs viennent naturellement et que 90 % d'entre eux consomment de manière modérée.

Les producteurs de boissons alcoolisées n'ont par ailleurs aucun intérêt à voir se développer la consommation excessive ou inappropriée de leurs produits, ne serait-ce que parce qu'elle est à l'origine de toujours plus de régulations et de contraintes d'ordre réglementaire ou fiscal.

S'ils ne souhaitent en aucun cas minimiser le phénomène du *binge drinking*, ni ses conséquences dramatiques pour la santé des adolescents qui le pratiquent, ils rappellent cependant que la totalité des études épidémiologiques récentes, françaises et européennes, convergent pour observer une diminution sensible voire spectaculaire de cette pratique en France :

- Moins 30 % par exemple entre 2011 et 2015 pour les API (Alcoolisations Ponctuelles Importantes) à 16 ans dans l'enquête européenne ESPAD¹
- Moins 4,4 points en 3 ans pour les API mensuelles et moins 2,5 points pour les ivresses répétées dans l'enquête ESCAPAD² à 17 ans
- Moins 5 points, de 11 % à 6 % en 3 ans, des ivresses récentes chez les collégiens de 11 à 15 ans dans l'enquête HBSC³

Dans un communiqué de presse du 20 septembre 2016⁴, l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies signale par exemple que pour les API le niveau des jeunes Français à 16 ans classe le pays en 23^{ème} position sur 35 pays (par ordre décroissant de consommation) et que « *la France est un des pays affichant les plus fortes baisses entre 2011 et 2015* ».

Force est de constater que les auteurs du livre consacrent de longs développements à l'épidémiologie de la consommation d'alcool des adolescents mais ne disent pas un mot de cette évolution encourageante. Probablement parce que cette information contredit la thèse principale du livre visant à démontrer que tout aménagement du cadre législatif génère à terme une hausse des

¹ <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epfxssw9b.pdf>

² <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxfbv4b.pdf>

³ <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/epcxjaw1.pdf>

⁴ <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/cpespad2015.pdf>

comportements à risque de la jeunesse (« une épidémie annoncée de *binge drinking* ») et, qu'a contrario, toute politique visant à réduire le *binge drinking* nécessite un tour de vis fiscal et réglementaire à l'encontre des producteurs et distributeurs.

Enfin, le livre se fait le relai d'une approche particulièrement datée de l'addictologie centrée sur le produit - la responsabilité du *binge drinking* (et plus généralement de la pathologie alcoolique) reposerait sur le produit alcool et sur les producteurs qui le commercialisent - à rebours d'une pratique de l'addictologie fondée sur l'individu et l'ensemble des facteurs personnels et environnementaux motivant son comportement⁵. Cette diabolisation du produit et des entreprises occulte les véritables causes et la complexité des comportements d'abus ou d'addiction, mais également les moyens de les prévenir ou de les prendre en charge efficacement.

Dans un pays producteur comme la France, où l'usage convivial et modéré des boissons alcoolisées représente le modèle dominant, une politique alcool consensuelle est pourtant possible et devrait se concentrer sur la lutte contre l'usage nocif et le risque de dépendance⁶, qui concerne moins de 10 % des consommateurs. Cette politique devrait conduire notamment à privilégier l'éducation et la prévention en généralisant les programmes innovants visant à accroître les compétences psychosociales des enfants et adolescents, ou les interventions brèves capables de prévenir la consommation précoce ou le *binge drinking*.

Rôle de la publicité, impact du marketing, fiscalité, prévention des comportements à risque, ... Le débat contradictoire qu'*Avec Modération !* appelle de ses vœux sur tous ces sujets permettrait sans doute de sortir des postures et de clarifier les enjeux de la politique alcool de la France.

Contact presse

Avec Modération !

Brigitte Jaillard

bjacom@wanadoo.fr

06 10 15 12 33

A propos d'*Avec Modération !* : Créée en 1990 sous le nom d'Entreprise & Prévention, l'association *Avec Modération !* est une force d'action et de proposition en matière de prévention du risque alcool, fondée sur la distinction entre l'usage et l'abus. Elle promeut auprès des consommateurs les repères de consommation à moindre risque (www.2340.fr) et estime indispensable de prévenir les comportements à risque par l'information et l'éducation, dès le plus jeune âge.

Elle recherche des moyens innovants de prévention ciblée sur les groupes ou situations à risque, qu'elle valide par des évaluations dont les résultats sont communiqués et qu'elle porte à la connaissance des pouvoirs publics.

L'association réunit les principales entreprises françaises du secteur des vins/champagnes, bières et spiritueux, en France métropolitaine ou au sein d'*Avec Modération !-Ile de La Réunion*.

www.avecmoderation.org

⁵ Recommandation de bonne pratique de la Société Française d'Alcoologie :

<https://www.sfalcoologie.asso.fr/download/RBP2014-SFA-Mesusage-AA.pdf>

⁶ En 2014, 8% des 18-75 ans étaient en difficulté avec l'alcool ou dépendants, et 31% étaient susceptibles de prendre des risques ponctuels – Source OFDT